S.A.D.E.L. INGENIERIE

Monsieur le Régisseur de la Cité
Administrative de Melun
Préfecture de Seine et Marne
Cité Adinistrative de Melun
20 Quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun

RAPPORT de REPÉRAGE des MATERIAUX et PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE En VUE de COMPLETER LE DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Articles R.1334-14, R.1334-17 et 18, R.1334-20 et 21, R.1334-29-5 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêtés du 12 décembre 2012, arrêté du 21 décembre 2012 et la norme NF X 46-020.

INFORMATION GENERALES

DESIGNATION DU BÂTIMENT VISITÉ

Adresse :	Cité administrative de Melun – Bâtiment C 3 pré Chamblain
Code postal :	77010
Ville :	Melun
Périmètre du repérage :	Ensemble immobilier sur 16 niveaux et un niveau de sous-sol
Etage, zone concernée, lot n° :	
Fonction principale du bâtiment :	Immeuble de bureaux
Cat du bâtiment :	Bureaux, ERP
Date du PC :	1965

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : Monsieur le Régisseur de la
Cité Administrative de Melun
Préfecture Seine et Marne
Cité Administrative de Melun
20 Quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun

EXECUTION DE LA MISSION

Rapport n° :	9615047	Date du rapport :	10/04/2019
Date(s) du repérage :	27/03/2019	Indice du rapport :	A
Par :	Julien PHILIPPE	Organisme d'assurance professionnelle :	MMA – 31 rue Chanzy – 13300 Salon de Provence
N° de certification de qualification :	2814538	N° de contrat d'assurance :	110 641 319
Date d'obtention :	10/03/2017	Date de validié :	30/06/2019
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :		Bureau Veritas Certification France - 60 avenue du Général de Gaulle 92046 Paris la Défense	

CACHET DU RESPONSABLE DE MISSION

Signature et Cachet de l'Entreprise

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S
36/40 rue Montesquieu - 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048
RCS NANTERRE 408 591 568 - S.A.S au capital de 39 000 €

Fait à Nanterre le : 10/04/2019

Par : Julien PHILIPPE

Toute reproduction autre qu'intégrale de ce document n'a aucune valeur. Ce rapport ne peut être utilisé que pour l'objet de la mission définie en haut de page et se limite aux éléments de construction accessibles lors de notre intervention.

Ce rapport est établi en complément de la mise à jour du DTA. Il fait suite à notre visite réalisée le 27/03/2019, à la demande de la Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mission de mise à jour du DTA.

But de la mission : Compléter le repérage précédemment établi par la prise en compte des éléments extérieurs. Par ailleurs, lors du cheminement de la visite dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, il a été repéré de nouveaux matériaux et produits contenant de l'amiante.

Nous rappelons que ce rapport est complémentaire du rapport initial. Les conclusions ci après, ne peuvent être interprétées seules.

CONCLUSIONS du RAPPORT de VISITE COMPLEMENTAIRE de REPERAGE	
	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de nouveaux matériaux et produits contenant de l'amiante.
X	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des nouveaux matériaux et produits contenant de l'amiante.

Matériaux liste A

Référence matériau	Identification du matériau ou produit	Localisation du prélèvement, matériau ou produit	Présence amiante Type	Critère	Résultat de la grille d'évaluation	Obligations
Sans objet						

Matériaux de la liste B

Référence matériau	Identification du matériau ou produit	Localisation du prélèvement, matériau ou produit	Présence amiante Type	Critère	Etat de conservation	Obligations
P01	Butée de porte coupe-feu (ascenseur)	Présent à chaque ascenseur, prélèvement au R+13	Oui Chrysotile et Amosite	Analyse laboratoire	EP	Évaluation périodique
Grille 1	Conduit enterré en fibres ciment (3 unités visibles dans regards)	Extérieur – Proche boxes	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique
Grille 2	Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume	Extérieur – Proche boxes	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique
Grille 3	Conduit horizontal avec coude rectangulaire en fibres ciment	R-1 – Local technique	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique
Grille 4	Porte coupe-feu palière asc.	Tous niveaux – Palier triplex	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique
Grille 5	Porte coupe-feu placard technique	Tous niveaux – Palier triplex	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique
Grille 6	Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment	R+15 – Machinerie asc.	Oui	Jugement de l'opérateur	EP	Évaluation périodique

Exclusions :

Zones et locaux non visités nécessitant des investigations complémentaires

☐ Absence de local non visité identifié

☒ Présence de local non visité identifié (locaux listés dans le tableau ci-dessous)

Locaux non visités	Raison de la non-visite	Investigations approfondies complémentaires à réaliser
Toiture 2 édicules sur terrasse	Absence d'accès sécurisé	Fournir un accès sécursié

Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies

Matériaux ou composants concernés	Localisation	Raison de la non-conclusion	Investigations approfondies complémentaires à réaliser
Sans objet			

Liste des Matériaux et produits ne contenant pas l'amiante

Référence matériau	Identification du matériau ou produit	Localisation du prélèvement, matériau ou produit	Critère de décision de l'Opérateur
Sans objet			

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

SOMMAIRE

CONCLUSIONS du RAPPORT de VISITE COMPLEMENTAIRE de REPERAGE 2

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de nouveaux matériaux et produits contenant de l'amiante. 2

X 2

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des nouveaux matériaux et produits contenant de l'amiante. 2

Exclusions : 3

Zones et locaux non visités nécessitant des investigations complémentaires 3

Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies 3

1. Le(s) laboratoire(s) d'analyses 5

2. La mission de repérage 5

2.1 L'objet de la mission 5

2.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes : 5

2.3 Identification complète de l'immeuble concerné : 6

2.4 Identification du Bâtiment concerné : 6

3. Cadre de la mission de repérage 7

3.1 Liste des locaux ou zones visités : 7

3.2 Programme de repérage: 7

4. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 8

4.1 Date et nature des visites sur site : 8

4.2 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies : 8

Zones et locaux non visités nécessitant des investigations complémentaires 8

Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies 8

4.3 Récolement des données 9

4.4 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport à la norme et au code de la santé publique 9

4.5 Démarche réglementaires en présence de matériaux amiantés 9

ANNEXE 1 – PLAN OU CROQUIS DES LOCAUX EXAMINES AVEC REPERAGE DES PRELEVEMENTS et/ou ELEMENTS REPERES 11

ANNEXE 2 – RAPPORTS D'ESSAIS 14

ANNEXE 3 – PLAN OU CROQUIS AVEC REPERAGE DES EXCLUSIONS 16

ANNEXE 4 - FICHE(S) D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 17

ANNEXE 5 – Grille d'évaluation des matériaux de la liste A 20

ANNEXE 6 – CRITERE D'EVALUATION DES MATERIAUX DE LA LISTE B 21

ANNEXE 7 – DOCUMENTS ANNEXES AU PRESENT RAPPORT 33

S.A.D.E.L. INGENIERIE

1. Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom du laboratoire :	LEPBI
Adresse :	Centre d'Affaires Paris Nord Immeuble Ampère 183, avenue Descartes 93150 Le Blanc Mesnil
Numéro de l'accréditation Cofrac :	1-2350

2. La mission de repérage

2.1 L'objet de la mission

Etablir le repérage des éléments extérieurs en vue de compléter le dossier technique «amiante».

Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble bâti et susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien et de maintenance. Il est basé sur le repérage des matériaux et produits des listes A et B mentionnées en annexe 13-9 du code de la santé publique.

2.1.1 Textes de référence

Code de la Santé Publique Chapitre IV section 2 – articles R1334-14 à R1334-29-9 et annexe 13-9 selon le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 26 juin 2013 modifiant les arrêtés du 12 décembre 2012 relatifs aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante ».
Norme NFX 46-020 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

2.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble : Monsieur le Régisseur de la Cité Administrative de Melun
Préfecture Seine et Marne
Cité Administrative de Melun
Adresse : 20 Quai Hippolyte Rossignol
Code postal et ville : 77000 Melun

Donneur d'ordre : Monsieur le Régisseur de la Cité Administrative de Melun
Préfecture Seine et Marne
Cité Administrative de Melun
Adresse : 20 Quai Hippolyte Rossignol
Code postal et ville : 77000 Melun

Opérateur ayant réalisé le repérage :	Julien PHILIPPE
Nom de l'entreprise :	SADEL Ingénierie
Adresse :	36 rue Montesquieu
Code postal et ville :	92000 Nanterre
N° Siret :	408 591 568 00048
Organisme d'assurance :	MMA – 31 rue Chanzy – 13300 Salon de Provence
N° de Contrat :	110 641 319

2.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination:	Ensemble immobilier
Adresse complète :	Cité administrative de Melun – bâtiment C 3 pré Chamblain 77010 Melun
Référence Cadastrale :	Non communiqué

2.4 Identification du Bâtiment concerné :

Date du PC ou date de construction :	1965
Fonction principale du bâtiment :	Bureaux, ERP
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :	Ensemble immobilier sur 16 niveaux et un niveau de sous-sol

3. Cadre de la mission de repérage

3.1 Liste des locaux ou zones visités :

3.1.1 - Parties d'immeuble concernées par la mission autres que les locaux intérieurs			
Bâtiment	**Niveau**	**Zones ou locaux visités**	**Circonstances de la visite**
Bâtiment C	Extérieur et toiture		Intégration DTA

3.1.2 - Locaux à investiguer (dénomination des volumes intérieurs)			
Bâtiment	**Niveau**	**Zones ou locaux visités**	**Circonstances de la visite**
Sans objet initialement ; pas de réserves dans les versions précédentes du DTA fournies, repérage complémentaire vise uniquement les élements extérieurs. Toutefois des découvertes ont été faites en cheminant dans le bâtiment pour évaluer l'état de conservation des MPCA présents dans les versions précédentes du DTA			

3.2 Programme de repérage:

La bonne accessibilité aux différentes parties de l'immeuble bâti est une condition importante et nécessaire à la qualité du repérage.
La visite de tous les locaux et installations inscrits dans le périmètre de repérage est nécessaire ;

A cette fin, l'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les différentes parties de l'immeuble bâti qui constituent le bâtiment et détermine les zones présentant des similitudes d'ouvrage et les zones homogènes.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des composants de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Cette inspection peut être suivie :

- d'investigations approfondies ou d'investigations complémentaires ;
- de sondages ;
- De prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

À chacune de ces étapes, les matériaux et produits sont enregistrés, leurs caractéristiques et leur état de conservation renseignés le cas échéant.

Dans le cas où des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction restent inaccessibles, les réserves correspondantes ainsi que les investigations complémentaires ou les investigations approfondies nécessaires sont listées dans le présent rapport.

En fonction des informations et des moyens dont il dispose (documents, matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante, marquage sur les matériaux), de son jugement personnel et de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence ou à l'absence d'amiante.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.

Phase de prélèvements :

- L'opérateur de repérage définit sous sa seule responsabilité en fonction de sa stratégie d'échantillonnage, parmi les matériaux ou produits repérés, ceux qui doivent donner lieu à un ou plusieurs prélèvements ; Ce nombre de prélèvements représentatif des surfaces considérées est conforme aux prescriptions de l'Annexe A de la norme NF X 46-020.
- Les prélèvements sont réalisés par l'opérateur de repérage avec les moyens de protection collective et individuelle mis en œuvre dans le respect des prescriptions réglementaires en vigueur et avec un matériel de prélèvement adapté à l'opération dans des conditions conduisant à une pollution des lieux la plus réduite possible.
- L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés et le conditionnement individuel et sous double emballage étanche à l'air est réalisé sur site.
- Ces prélèvements sont transmis pour analyse, à un laboratoire accrédité avec une fiche d'accompagnement reprenant l'identification du prélèvement.
- A réception des résultats d'analyse, l'opérateur de repérage veille à la cohérence des résultats. Le résultat de cette analyse permet d'identifier parmi les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ceux qui en contiennent effectivement.

Phase d'analyse d'échantillons :

- Les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

La recherche des MPCA est réalisée par sondages visuels sur les matériaux accessibles sans sondage destructif (avec prélèvements d'échantillons), selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de la norme NFX 46-020 et des arrêtés du 12 décembre 2012.

Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante et le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment. Certains MPCA peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche par sondages : détermination de zones de similitude d'ouvrage et de zones homogènes, fréquence de sondage telles que définies par cette norme à l'intérieur de celles-ci, ...

Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA puissent être mis en évidence ultérieurement lors d'opérations de travaux, de démolition ou de réhabilitation.

- La mission porte exclusivement sur les bâtiments et locaux dont la liste est détaillée en § 3.1.
- La présente mission ne doit pas être confondue avec celle qui incombe au maître de l'ouvrage en matière de repérage d'amiante avant travaux de démolition au titre de l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté correspondant du 26 juin 2013.
- Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante.
Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté.
L'intervention de SADEL ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.

4. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

4.1 Date et nature des visites sur site :

Nature de la visite	Date	Accompagnateur
Visite d'inspection visuelle	*27/03/2019*	*PC Sécurtié*

4.2 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies :

Zones et locaux non visités nécessitant des investigations complémentaires

☐ Absence de local non visité identifié

☒ Présence de local non visité identifié (locaux listés dans le tableau ci-dessous)

Locaux non visités	Raison de la non-visite	Investigations approfondies complémentaires à réaliser
Toiture 2 édicules sur terrasse	Absence d'accès sécurisé	Fournir un accès sécursié

Matériaux ou composants nécessitant des investigations approfondies

Matériaux ou composants concernés	Localisation	Raison de la non-conclusion	Investigations approfondies complémentaires à réaliser
Sans objet			

4.3 Récolement des données

Documents fournis par le client, disponible le jour de la visite

☒ Anciens rapports de repérage (voir ci-dessous)

Date	Evénement	Zone concernée	Intervenant
25/04/2006	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante	Ensemble du bâtiment	SADEL – M. Moussayan
	Périmètre du repérage : Listes A et B Locaux non visités : néant Référence rapport : 9612762 du 25/04/2006 Résultat : reprise partielle des conclusions du DTA de 2000 : - Porte coupe-feu (tout étage) - Joint porte coupe-feu (tout étage) - Porte asccenseur (tout étage) - Joint porte ascenseur et placards techniques face ascenseur (tout étage) - Dalle de sol + colle (R+11 – Bureau 14) Commentaire : ⚠ annexes absentes ; 2 conduits en fibres ciment présents dans le rapport de 2000 non cités ; dalle de sol + colle amiantées au R+10 et R+13 non reprises		
20/07/2000	Diagnostic amiante	Ensemble du bâtiment	SADEL – M. Zimon
	Périmètre du repérage : Listes A et B Locaux non visités : néant Référence du rapport n°9611288 : DA 9611288 CITE ADMINISTRATIVE DE MELUN – BATIMENT C du 20/07/2000 Résultat : - Porte coupe-feu - Joint porte coupe-feu - Dalle de sol + colle (R+13 – Bureau) - Dalle de sol + colle (R+11 – Bureau) - Dalle de sol + colle (R+10 – Bureau) - Étanchéité 17 prélèvements dont 3 contenant de l'amiante. 2 conduits en fibres ciment présents en photo uniquement, l'un a été reperé, l'autre pas Pas de locaux non visités Commentaire : - ⚠ pas de cartographie, peu de photos, document difficilement exploitable - ⚠ dalles de sol + colle non amiantées d'après les rapports d'analyses du laboratoire		

☒ Plans et ou documents concernant l'ouvrage

☒ Année de construction ou du Permis de construire: 1968

4.4 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport à la norme et au code de la santé publique

Ces documents ou ces informations, nécessaires à l'opérateur de repérage pour lui permettre de réaliser sa mission dans de bonnes conditions, n'ont pas été transmis par le donneur d'ordre :

- Néant

4.5 Démarche réglementaires en présence de matériaux amiantés

Dans le cadre de la présente mission, le repérage ne porte que sur les parties rendues accessibles lors de la visite. Cette mission n'est pas une reconnaissance préalable à des travaux de déconstruction, de réhabilitation ou d'extension.

Il conviendra donc, en cas de travaux, de s'assurer, par la réalisation d'un diagnostic complémentaire, de l'absence de ces matériaux dans les parties non accessibles, comme par exemple dans les encoffrements (recherche de présence de produits suspects tel que gaines et conduites en amiante ciment etc...) ou les sous- faces de revêtement de sol, (recherche de présence de produits suspects tels que dalles de sol amiantées etc...).

En cas de présence d'amiante avérée, il est important de se reporter aux informations données ci-après qui précisent les recommandations d'ordre général avec les mesures réglementaires à mettre en œuvre.

Le résultat du repérage doit d'une part être tenu par les propriétaires, à la disposition des occupants des immeubles, des services de l'Etat concernés et des chefs d'établissements, des représentants du personnel et de l'inspection du travail si l'immeuble comporte des locaux de travail, et d'autre part être transmis aux personnes qui entreprennent ou réalisent les travaux en application du code du travail.

En cas de présence de matériaux de type faux plafond, flocage, calorifugeage, une grille d'évaluation est réalisée conformément à la réglementation; si la note obtenue est de 1, il convient d'effectuer un contrôle périodique de l'état de dégradation du matériau dans un délai de 3 ans ; si la note est de 2, il convient d'effectuer des mesures d'empoussièrement afin de déterminer la concentration en fibre d'amiante dans l'air ambiant ; si à l'issue de ces mesures la concentration est < ou = 5 fibres par litre d'air, une nouvelle évaluation de l'état de dégradation doit être effectuée dans un délai de 3 ans, si la note est de 3 ou si les mesures d'empoussièrement révèlent une concentration supérieure à 5 fibres par litre d'air, des travaux de retrait ou de confinement doivent être achevés dans un délai de 36 mois. Mais il est impératif que des mesures appropriées soient mises en œuvre sans délai afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 f/l.

Ces mesures peuvent être de diverses natures comme par exemple :
- Nettoyage régulier et rigoureux des locaux concernés (nettoyage humide, aspirateur à filtre absolu) ;
- Pose de bâches, de films destinés à isoler les matériaux ;
- Limitation des interventions de maintenance dans les locaux ;
- Limitation d'accès aux locaux concernés.

Préalablement aux travaux de démolition, même partiels, des travaux de retrait des matériaux amiantés sont obligatoires (sauf lorsqu'ils apportent un plus grand risque pour les travailleurs que si l'amiante ou les matériaux en contenant étaient laissés en place).
L'entreprise de travaux doit rédiger un plan de retrait amiante indiquant notamment son mode opératoire, l'aptitude médicale du personnel, la justification de la formation du personnel au retrait de l'amiante. etc. Les travaux ne pourront débuter qu'un mois après la date de réception du plan de retrait par l'Inspection du Travail, la CRAM, l'OPPBTP et la médecine du travail.

Les travailleurs intervenants doivent être titulaires d'une attestation de compétence délivrée par un organisme de formation certifié.

Pour réaliser le retrait de matériaux l'entreprise doit avoir obtenu un certificat de qualification auprès d'un organisme certificateur accrédité.

Tout travailleur dont l'activité professionnelle ne consiste pas à confiner ou retirer de l'amiante, mais dont l'intervention est susceptible de libérer des fibres d'amiante et par voie de conséquence de l'y exposer, entre dans le champ d'application de la sous-section 4 défini à l'article R. 4412-94 tiret 2 du Code du travail et doit bénéficier des mesures de prévention définies aux articles R. 4412-97 à R. 4412-124 et R. 4412-144 à R. 4412-148 du code du travail.

Les travailleurs concernés bénéficient, préalablement à toute activité ou intervention en présence d'amiante, d'une formation à la prévention des risques liés à l'amiante suivant les dispositions de l'Arrêté du 23 février 2012.

ANNEXES
Au rapport de mission de repérage

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

ANNEXE 1 Plan ou croquis des locaux examinés avec repérage des prélèvements et/ou élements repérés
ANNEXE 2 Rapports d'essais
ANNEXE 3 Plan ou croquis avec repérage des exclusions
ANNEXE 4 Fiche(s) d'identification et de cotation
ANNEXE 5 Grille d'évaluation des matériaux de la liste A
ANNEXE 6 Critère d'évaluation des matériaux de la liste B
ANNEXE 7 Documents annexés au présent rapport

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

ANNEXE 1 – PLAN OU CROQUIS DES LOCAUX EXAMINES AVEC REPERAGE DES PRELEVEMENTS et/ou ELEMENTS REPERES

Cette annexe contient 20 planches de plans

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

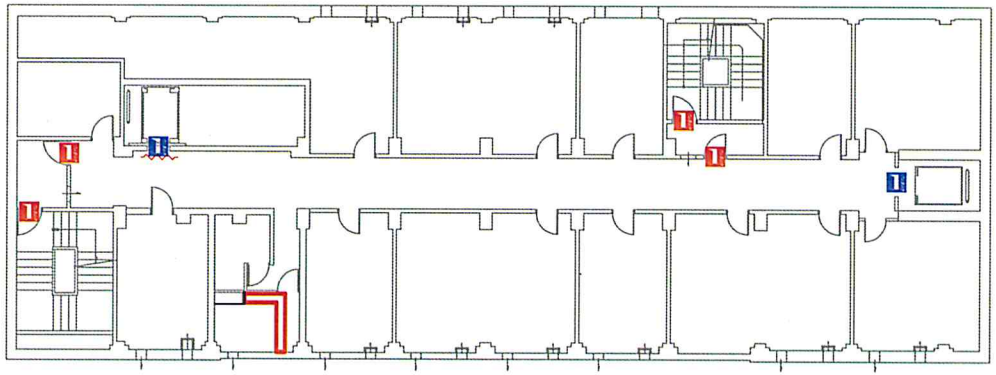

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-SS1	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

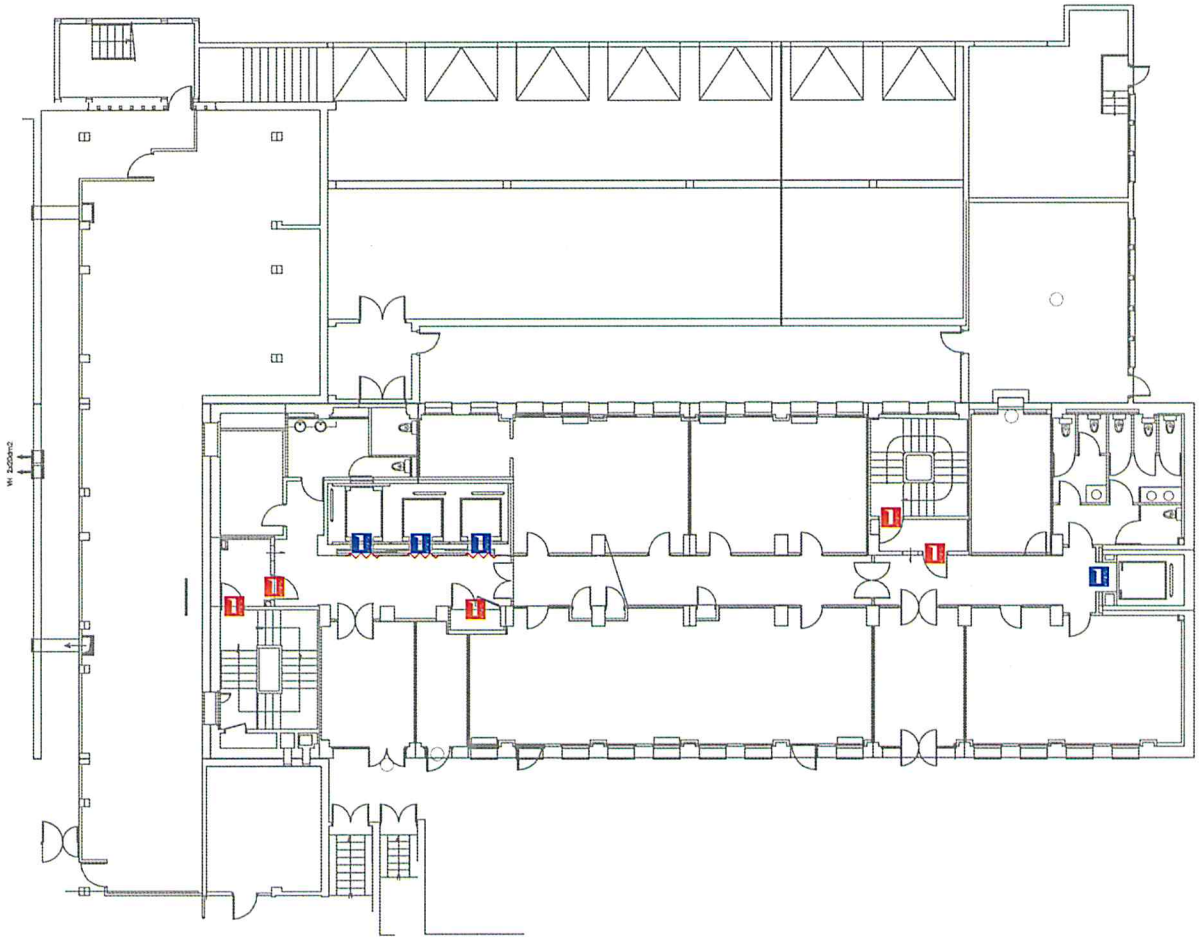

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-RDC B	Réalisé le : 10/05/2019	N° AFFAIRE: AFF 150-748	CLIENT: SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	ADRESSE: Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

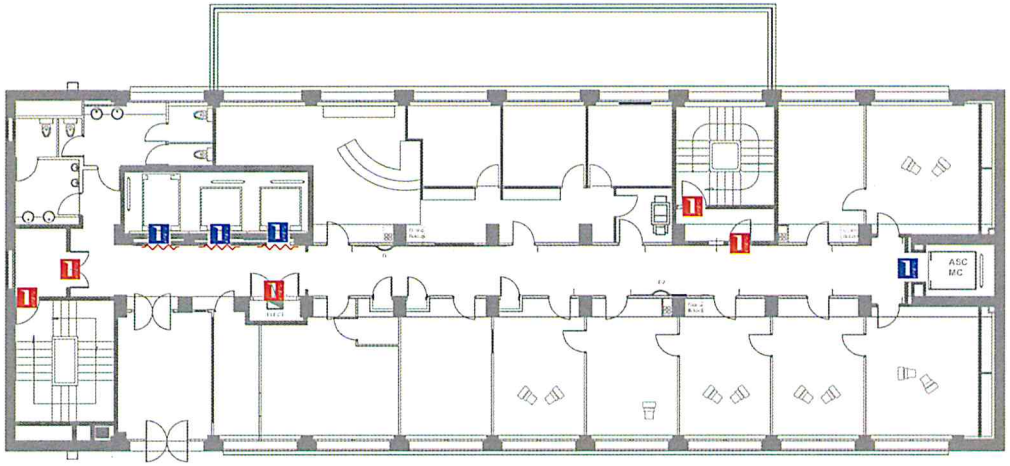

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-RDC H	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

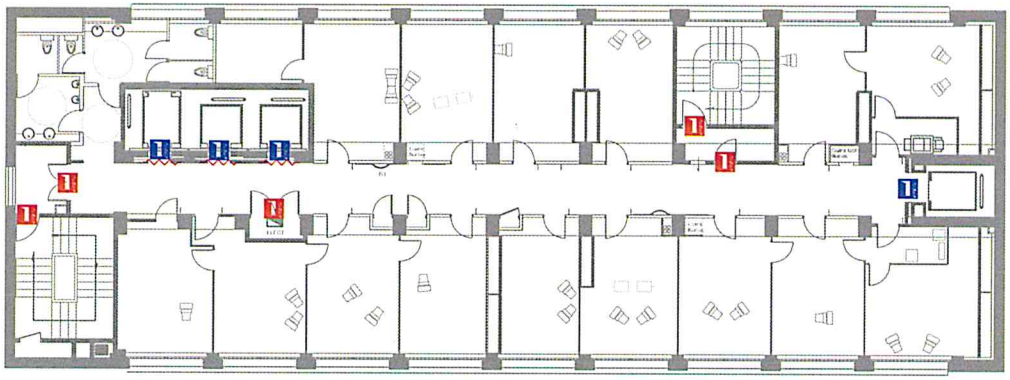

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE				
Plan : BAT C-R+1	Réalisé le : 10/05/2019	N° AFFAIRE: AFF 150-748	CLIENT: SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	ADRESSE: Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGENIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

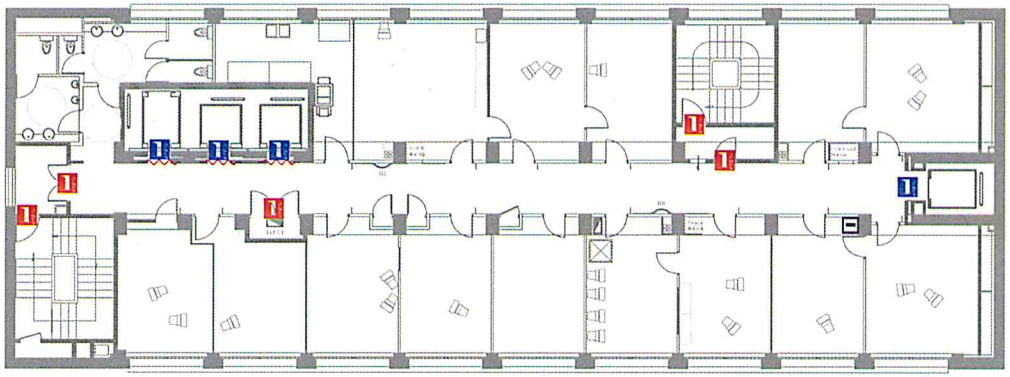

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+2	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

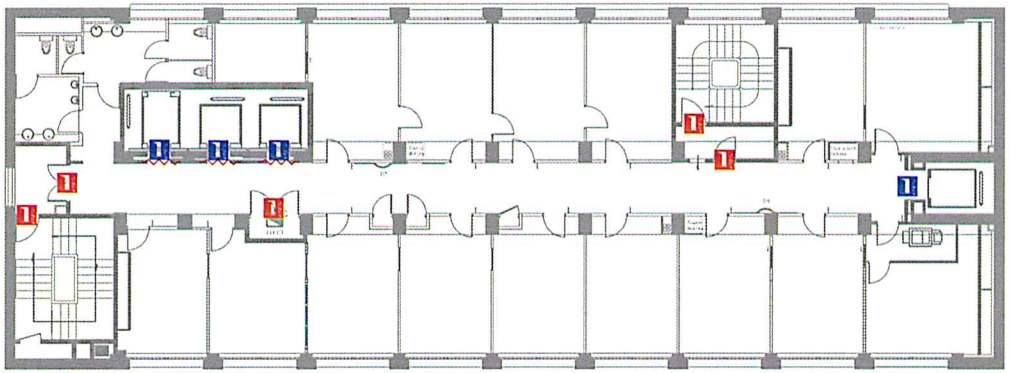

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+3	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

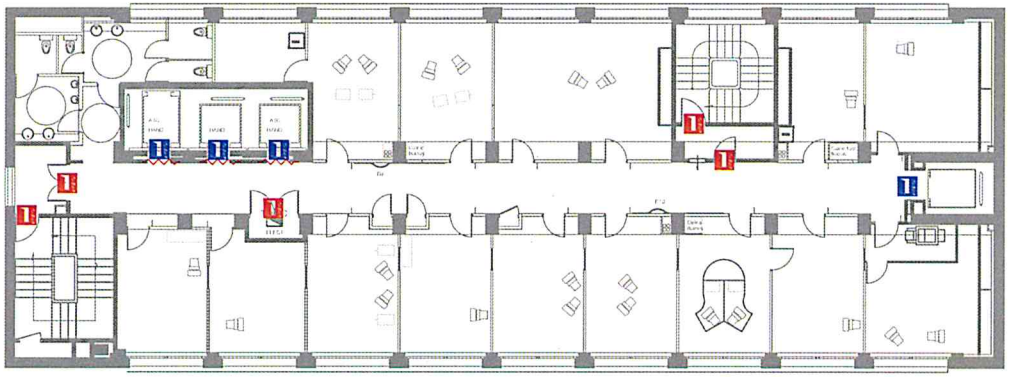

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE				
Plan : BAT C-R+4	Réalisé le : 10/05/2019	N° AFFAIRE: AFF 150-748	CLIENT: SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	ADRESSE: Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

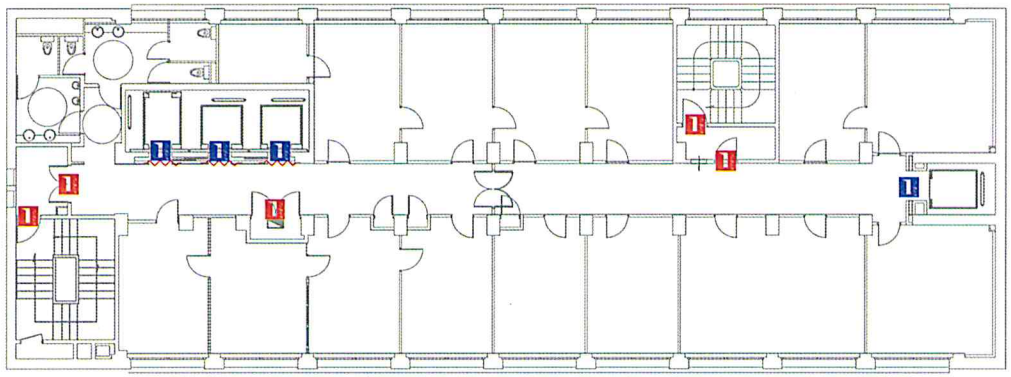

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+6	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

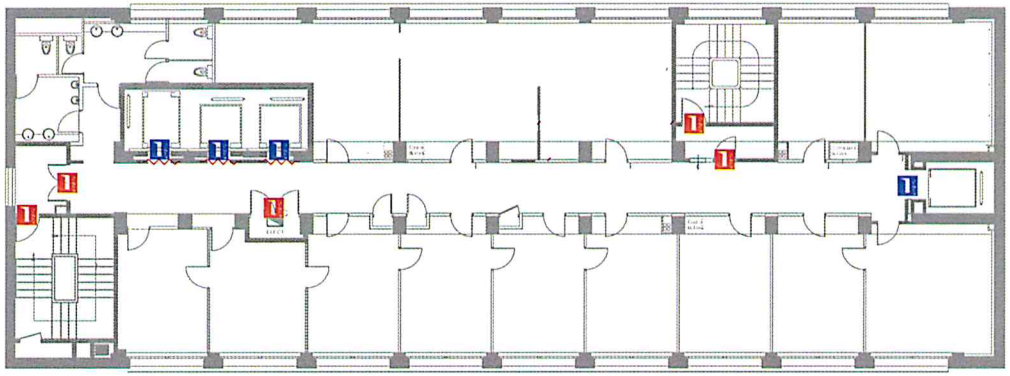

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+5	Réalisé le : 10/05/2019	N° AFFAIRE: AFF 150-748	CLIENT: SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	ADRESSE: Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

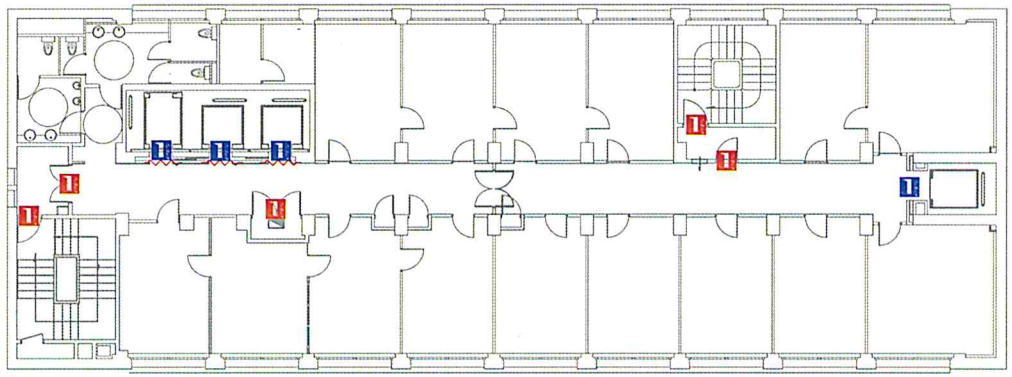

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+7	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

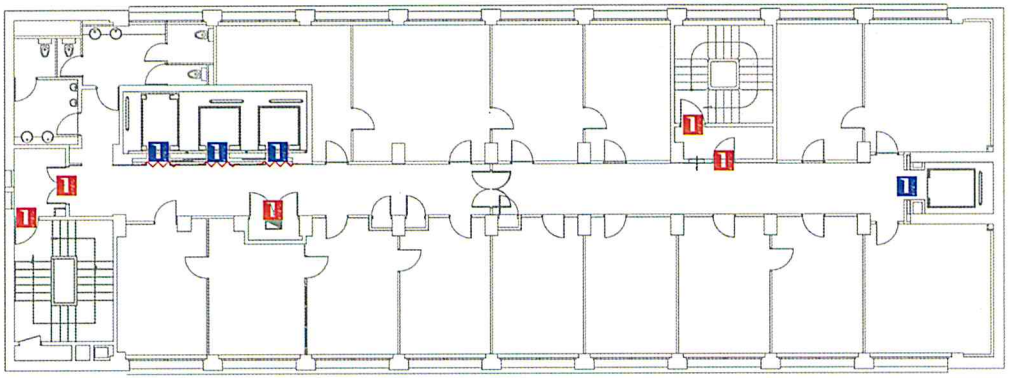

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+8	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

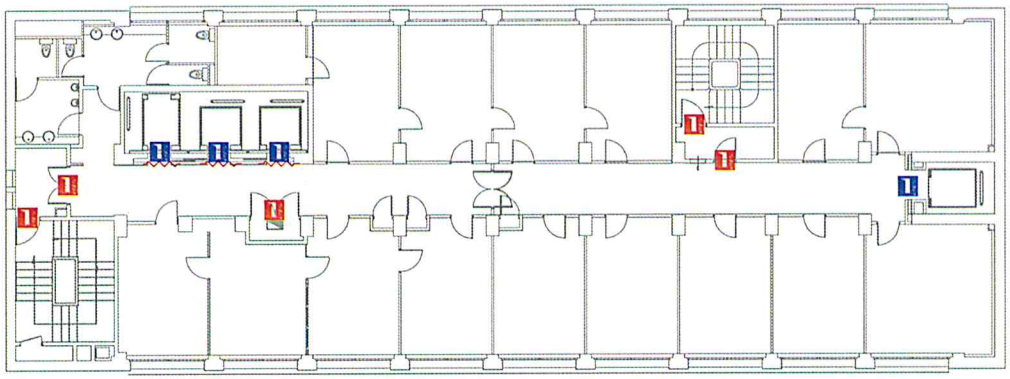

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+9	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

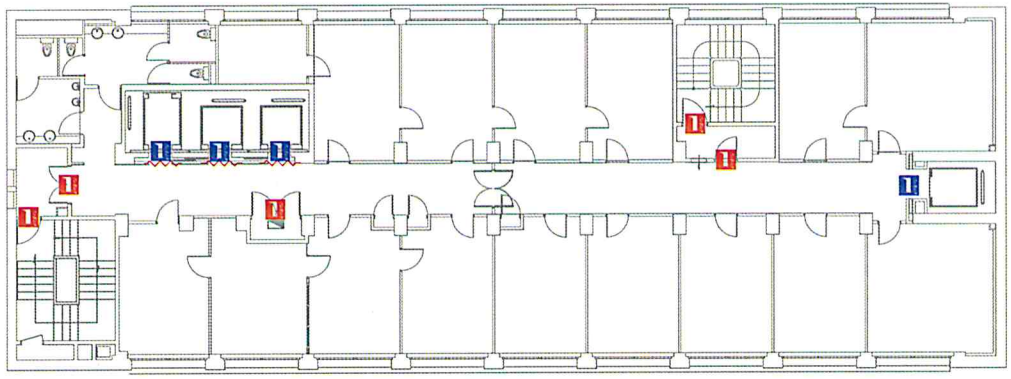

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+10	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

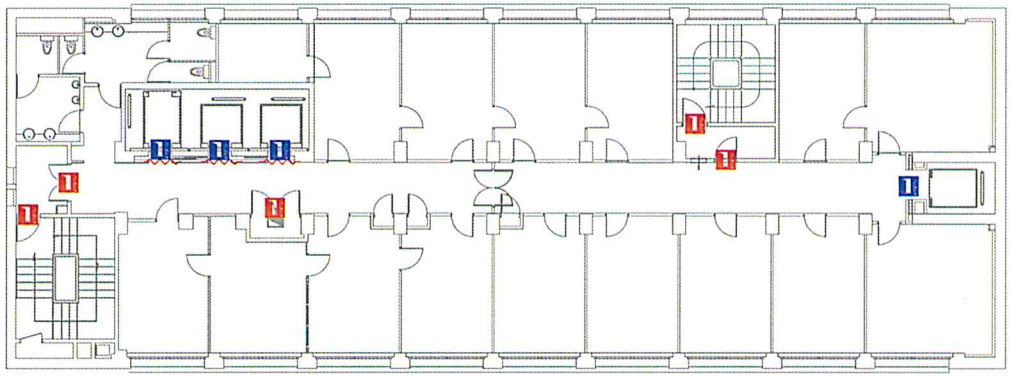

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE				
Plan : BAT C-R+11	Réalisé le : 10/05/2019	N° AFFAIRE: AFF 150-748	CLIENT: SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	ADRESSE: Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

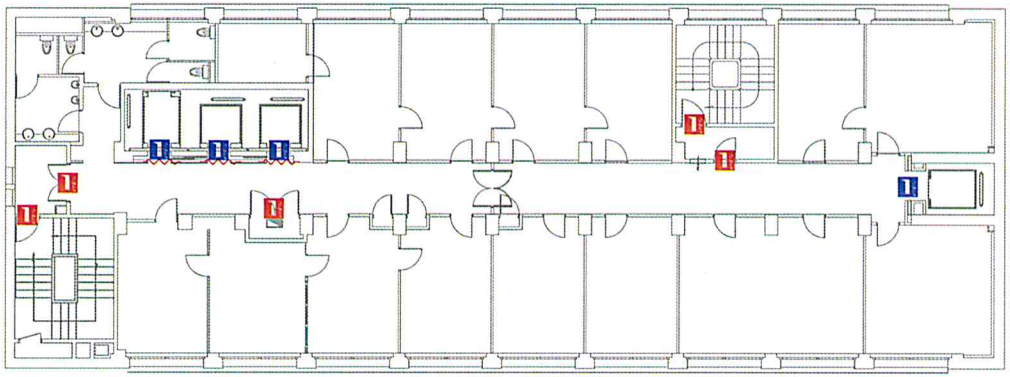

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+12	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGENIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

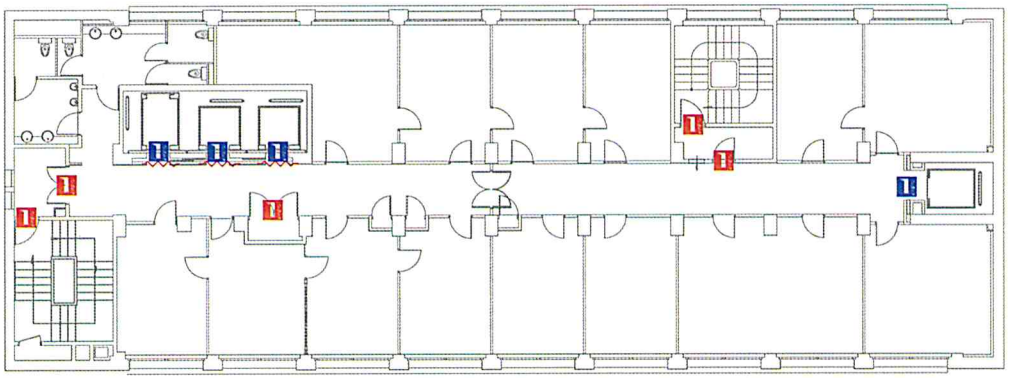

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+13	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

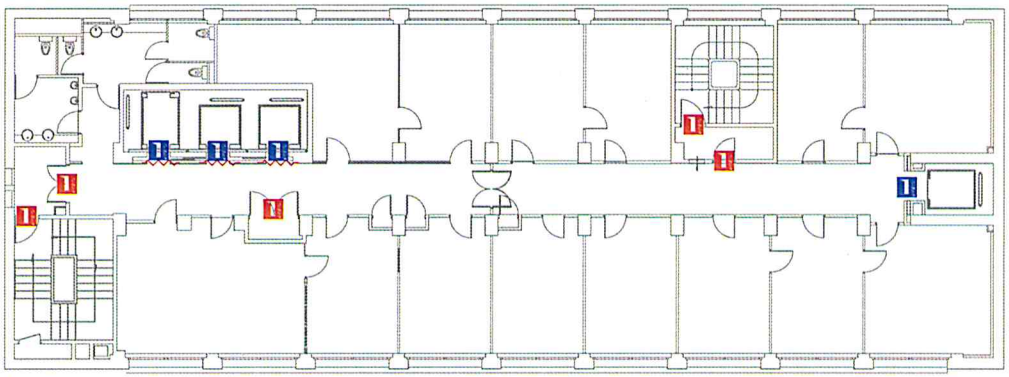

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+14	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

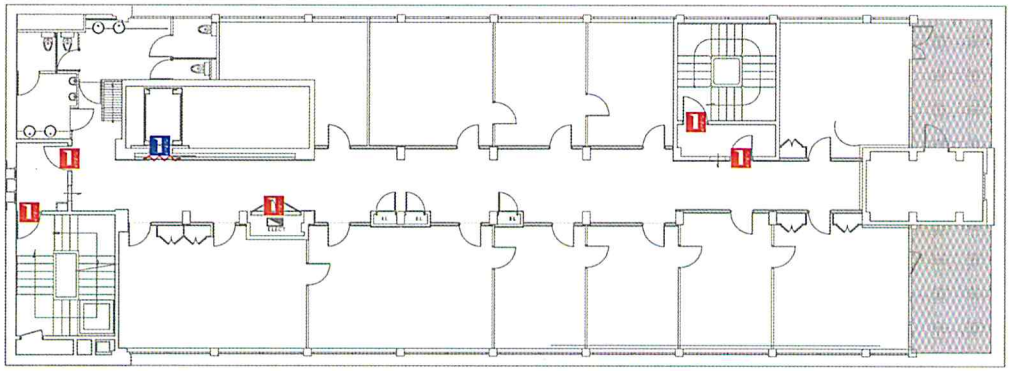

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+15	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

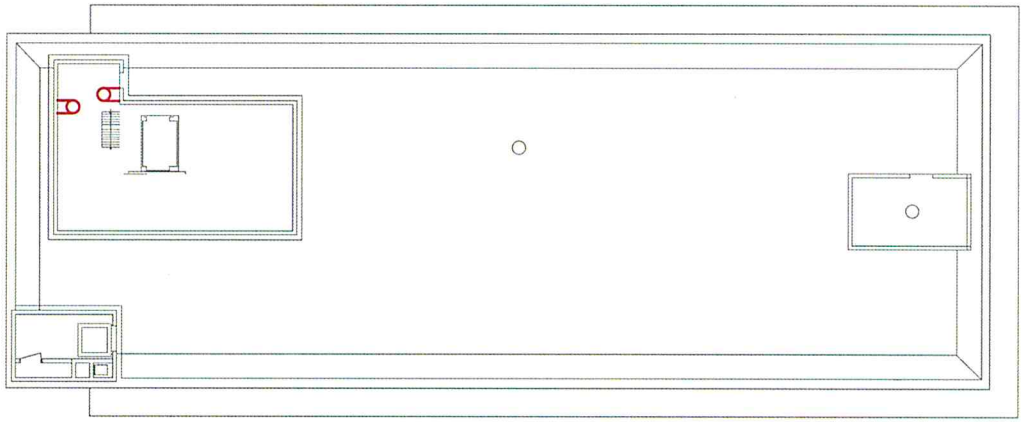

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-R+16	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

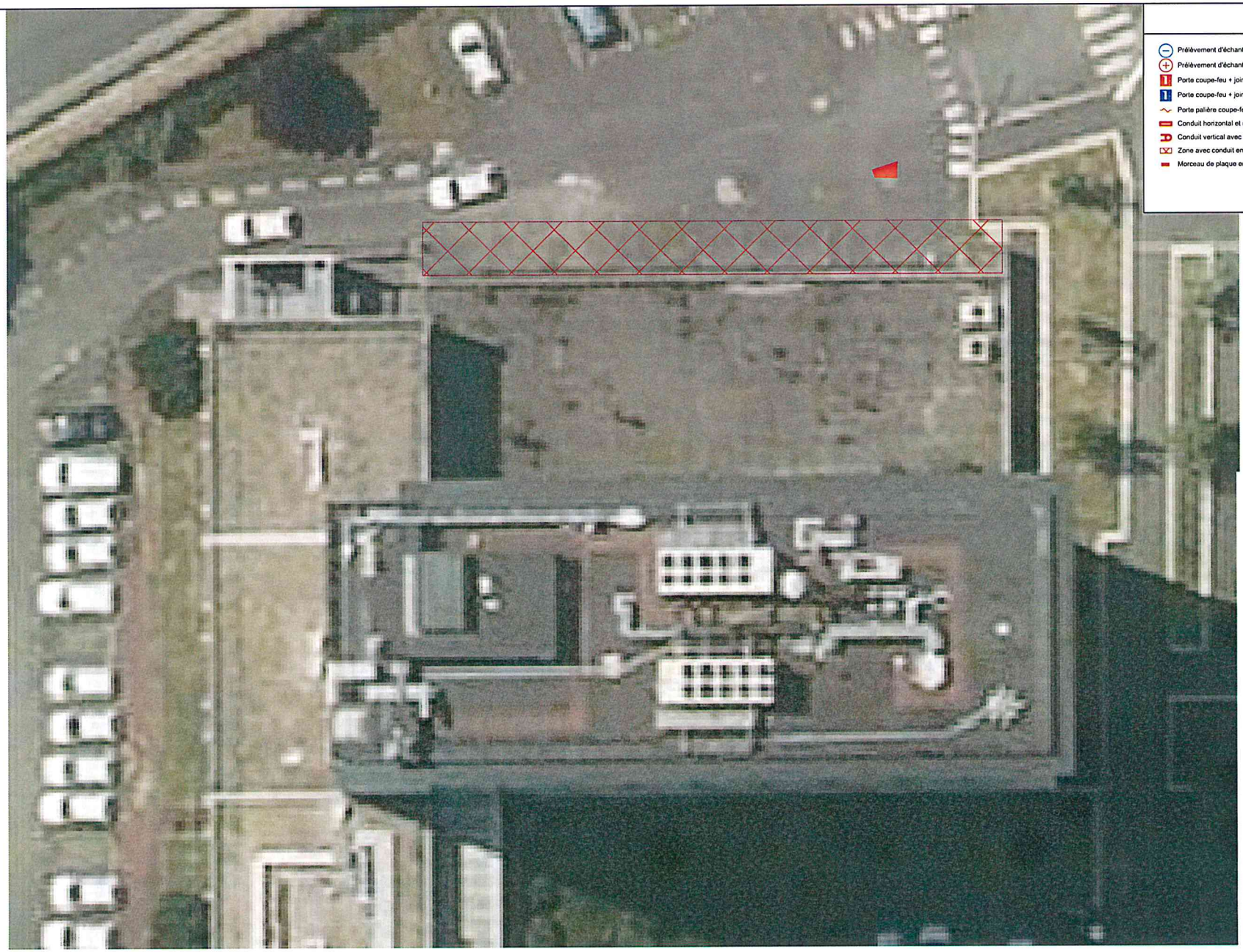

LEGENDE

- Prélèvement d'échantillon après analyse (ne contenant pas d'amiante)
- Prélèvement d'échantillon après analyse (contenant de l'amiante)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)
- Porte coupe-feu + joint (tresse)+ butée CF
- Porte palière coupe-feu
- Conduit horizontal et rectangulaire en fibres ciment
- Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment
- Zone avec conduit enterré en fibres ciment observé
- Morceau de plaque en fibres ciment emprisonnée dans bitume

Plan sans échelle
Ce plan ne peut être dissocié du rapport de repérage

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Plan : BAT C-toiture Et Extérieurs	Réalisé le : 10/05/2019	**N° AFFAIRE: AFF 150-748**	**CLIENT:** SADEL INGENIERIE 36 Rue Montesquieu 92000 NANTERRE	**ADRESSE:** Cité administrative de Melun - Bat A,B,C et RIAM 3 pré Chamblin 77010 MELUN
Par : .LEFRANCOIS Ianis	Indice : A			

S.A.D.E.L. INGENIERIE
SADEL INGERIERIE
36/40 rue Montesquieu 92000 NANTERRE

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

ANNEXE 2 – RAPPORTS D'ESSAIS

Cette annexe contient une page

Laboratoire d'Expertise des Polluants du Bâtiment et de l'Industrie
214, allée des Erables - BP 49058 Villepinte
95913 Roissy Charles de Gaulle Cedex
Tél : 01.48.60.21.99 – Courriel : contact@lepbi.com
SIREN 531 651 719 – APE 7120B

Accréditation N° 1-2350
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai N° R19-03653 Version V00 Villepinte, le 02/04/2019

DETECTION ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE DANS LES ECHANTILLONS MASSIFS
Matériaux et produits du bâtiment

Référence dossier du client	AFF150-748 – DTA – Melun – Bâtiment C
Date de réception des échantillons	28/03/2019
Date d'analyse des échantillons	02/04/2019

Référence échantillons (données client)			*Données et résultats du laboratoire (*) [R19-03653– V00]*						
Donnée 1	Donnée 2	Donnée 3	Réf LEPBI	Descriptif couche LEPBI	Réserves	Tr (⌘)	Technique /Nb prépa	Résultat	Méthode
P01	Butée de porte coupe-feu	R+13	01	Matériau fibreux blanc	(2)	(1)	META/1	**Fibre d'amiante Chrysotile et Amosite**	Identification

Validé par Mohammed BEY - Responsable laboratoire analytique

Réserves
(2) : Quantité sufisante

(⌘)Tr : Traitement
(1) : Broyage à l'humide

Document de référence
LAB GTA 44

Technique MOLP : Analyse qualitative d'amiante par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 (Appendice 2). **Dans le cas d'une analyse négative « Amiante non détecté » par la méthode MOLP, la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable, pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.**

Technique META : Préparation réalisée selon la méthode interne du laboratoire MOT 004, analyse qualitative d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050. La limite de détection garantie par le laboratoire est 0,1% en masse pour chaque couche analysée. **Dans le cas d'une analyse négative « Amiante non détecté » par cette méthode, la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.**

Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole (*) sont couverts par l'accréditation du (des) laboratoire(s) les ayant réalisés. Les prélèvements réalisés par le client sont sous sa tutelle, les données client (référence dossier et référence échantillon) sont sous sa responsabilité et ne peuvent engager la responsabilité du laboratoire.

ANNEXE 3 – PLAN OU CROQUIS AVEC REPERAGE DES EXCLUSIONS

Investigations approfondies complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de travaux

SANS OBJET

S.A.D.E.L. INGENIERIE

ANNEXE 4 - FICHE(S) D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de ent**	**Nom de l'opérateur**
Butée de porte coupe-feu ascenseur	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation	**Résultat**	
Tout étage	**Présence d'amiante de type Chrysotile et Amosite**	

Photo(s)

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de ent**	**Nom de l'opérateur**
Conduit enterré en fibres ciment (3 unités visibles dans regard)	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation	**Résultat**	
Extérieur proche boxes	**Présence d'amiante**	

Photo(s)

S.A.D.E.L. INGENIERIE

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Morceau de plaque en fibres ciment emprisonné dans bitume	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation	**Résultat**	
Extérieur Proche boxes	**Présence d'amiante**	

Photo(s)

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Porte coupe-feu palière asc.	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation	**Résultat**	
Tout étage	**Présence d'amiante**	

Photo(s)

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Porte coupe-feu placard technique	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation		**Résultat**
Tout étage		**Présence d'amiante**
Photo(s)		

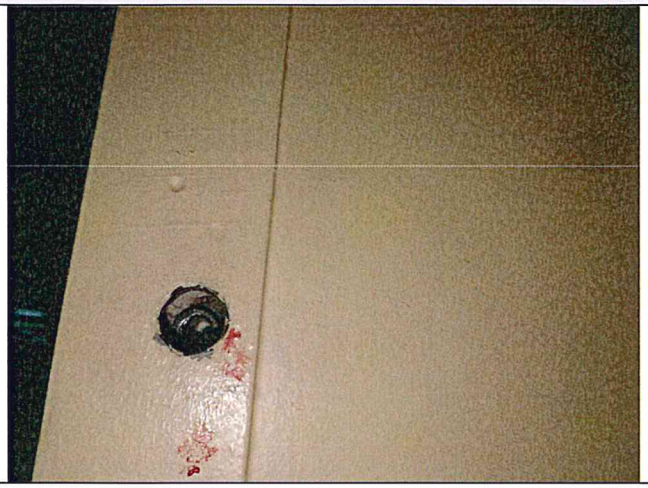

PRELEVEMENT : /		
Matériau	**Date de prélèvement**	**Nom de l'opérateur**
Conduit vertical avec coude de section ronde en fibres ciment	27/03/2019	Julien PHILIPPE
Localisation		**Résultat**
R+15 – machinerie asc.		**Présence d'amiante**
Photo(s)		

ANNEXE 5 – Grille d'évaluation des matériaux de la liste A

Sans objet

S.A.D.E.L. INGENIERIE

ANNEXE 6 – CRITERE D'EVALUATION DES MATERIAUX DE LA LISTE B

GRILLE D'EVALUATION 1

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	Extérieur proche boxes
Destination déclarée du local	Conduit enterré en fibres ciment (3 unités visibles dans regardq)

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

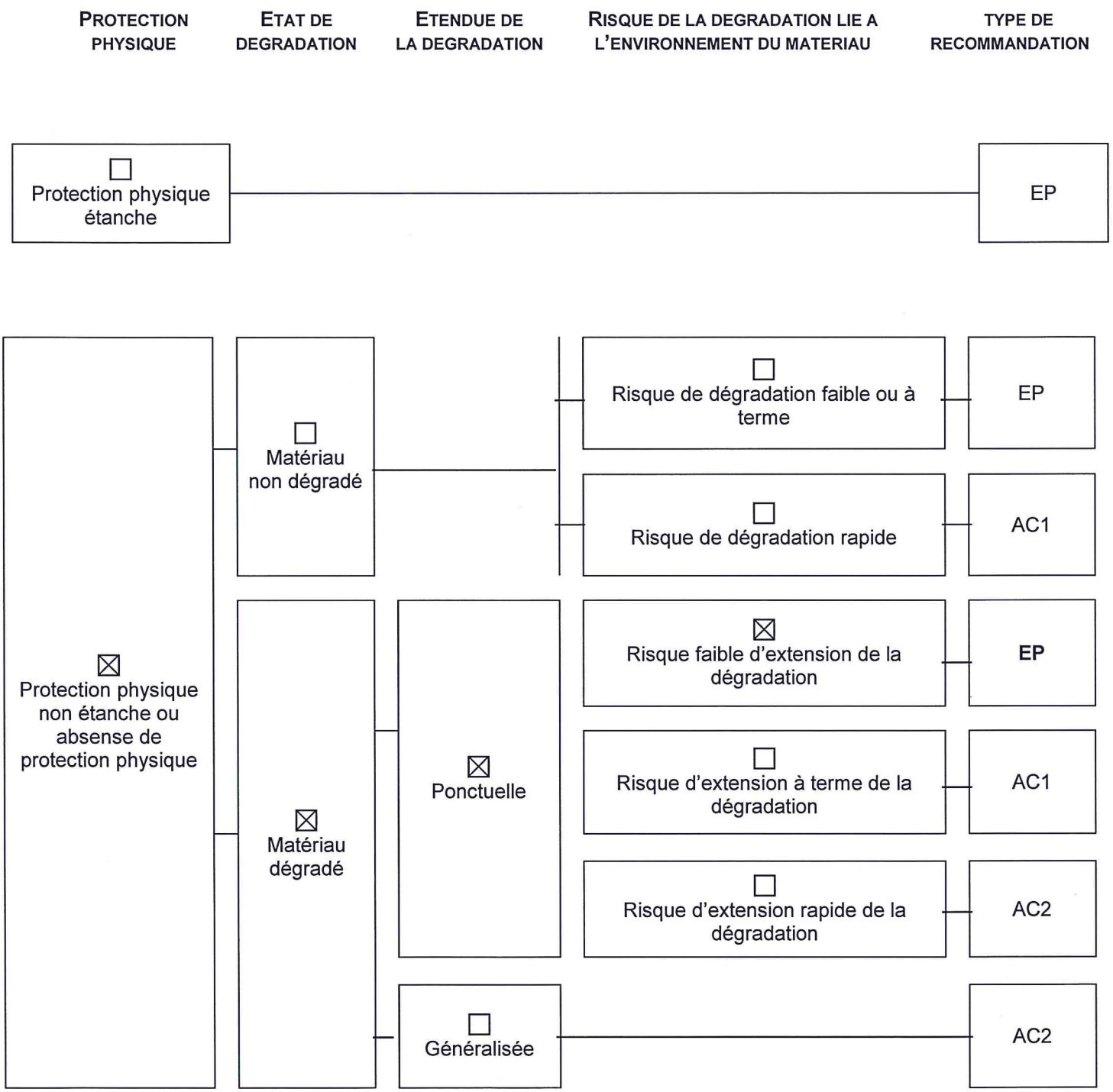

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L. INGENIERIE

GRILLE D'EVALUATION 1

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	Tout étage – Palier asc.
Destination déclarée du local	Palier asc.

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L. INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

PROTECTION PHYSIQUE	ETAT DE DEGRADATION	ETENDUE DE LA DEGRADATION	RISQUE DE LA DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU	TYPE DE RECOMMANDATION
☐ Protection physique étanche				EP
☒ Protection physique non étanche ou absense de protection physique	☐ Matériau non dégradé		☐ Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			☐ Risque de dégradation rapide	AC1
	☒ Matériau dégradé	☒ Ponctuelle	☒ Risque faible d'extension de la dégradation	**EP**
			☐ Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			☐ Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		☐ Généralisée		AC2

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L. INGENIERIE

GRILLE D'EVALUATION 2

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	Extérieur proche boxes
Destination déclarée du local	/ (bitume)

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L. INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

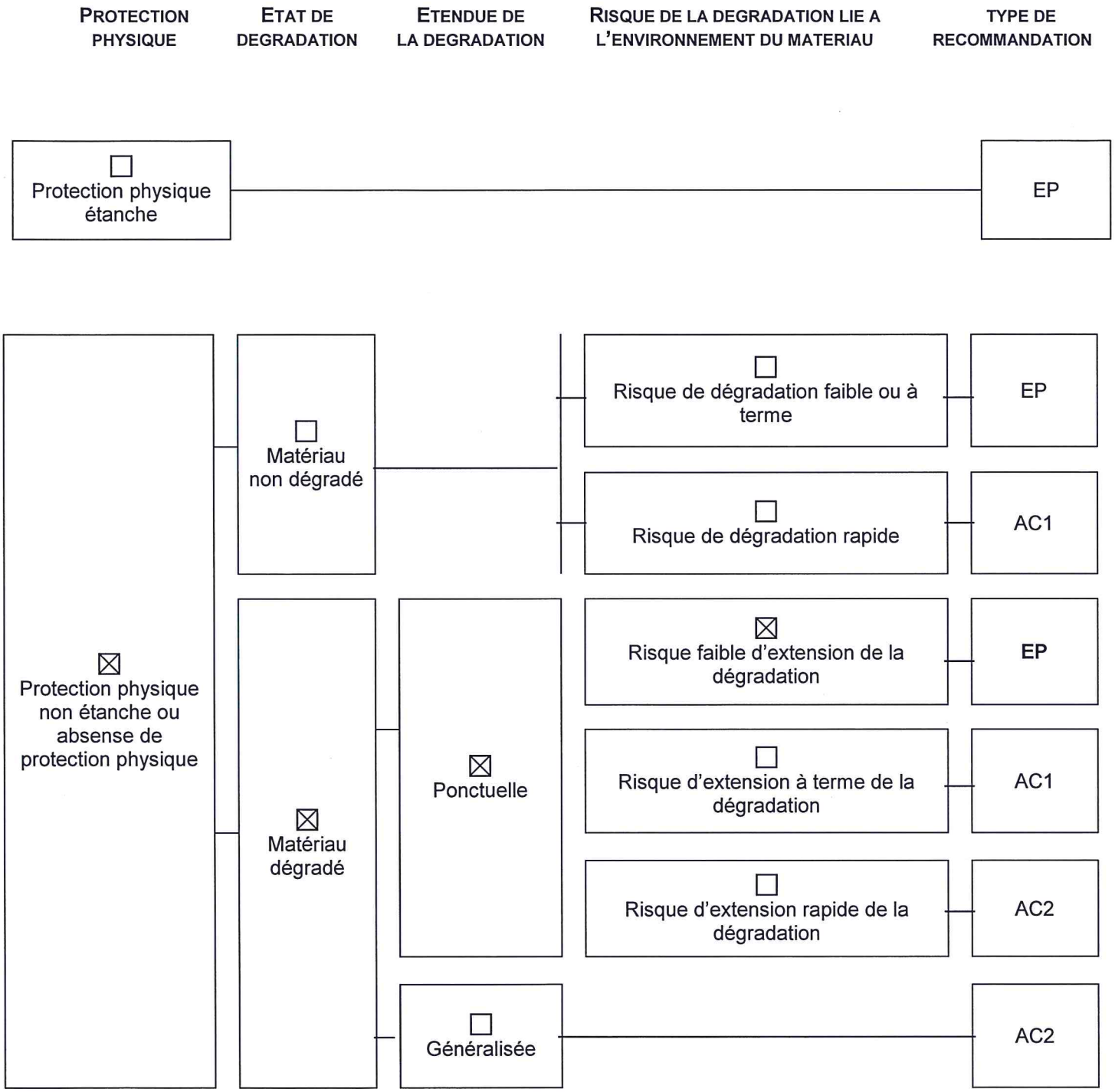

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L. INGENIERIE

GRILLE D'EVALUATION 4

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	Tout étage
Destination déclarée du local	Asc.

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L. INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

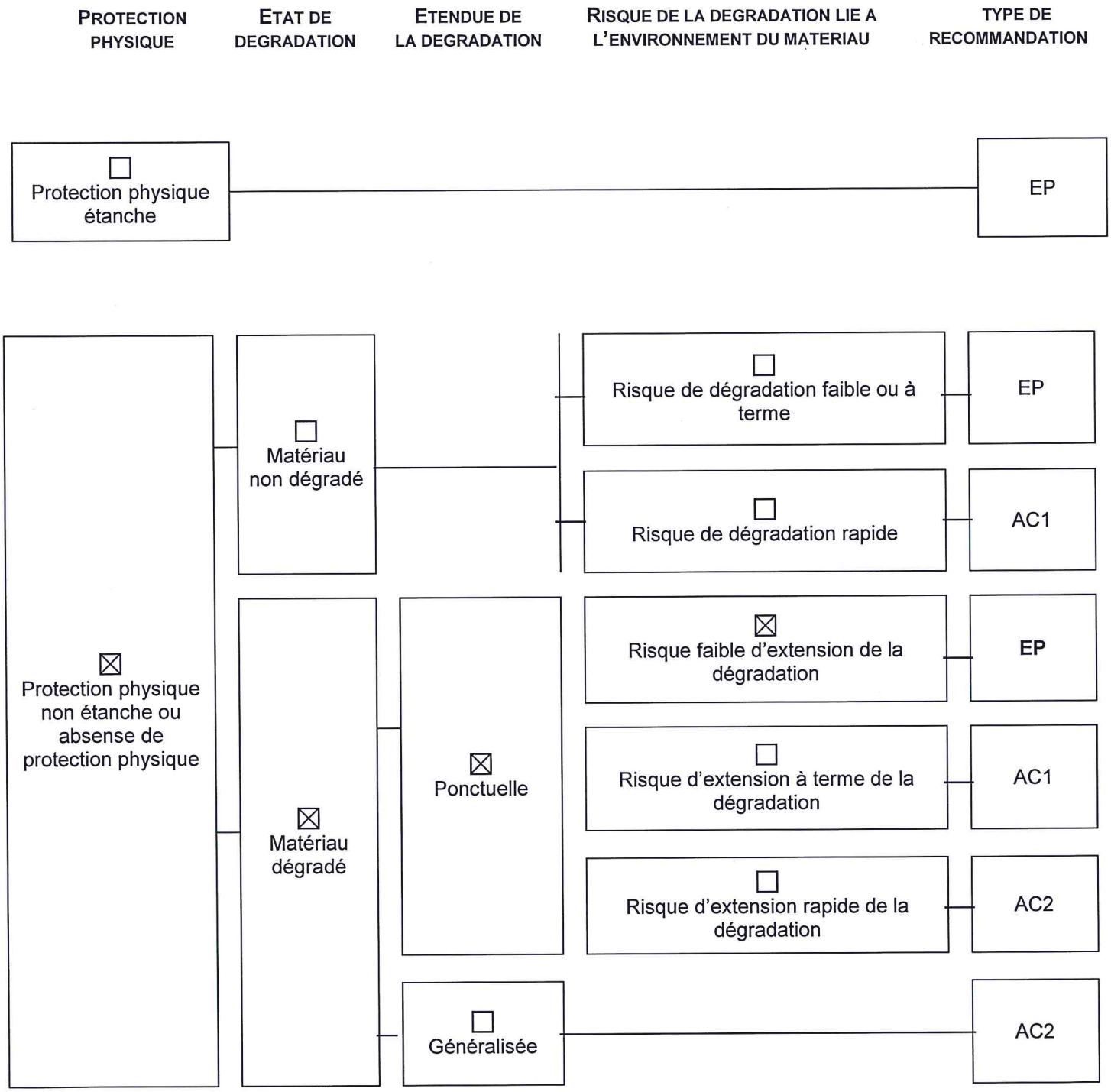

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L. INGENIERIE

GRILLE D'EVALUATION 5

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	Tout étage
Destination déclarée du local	Placard technique

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L. INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

PROTECTION PHYSIQUE	ETAT DE DEGRADATION	ETENDUE DE LA DEGRADATION	RISQUE DE LA DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU	TYPE DE RECOMMANDATION
☐ Protection physique étanche				EP
☒ Protection physique non étanche ou absense de protection physique	☐ Matériau non dégradé		☐ Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			☐ Risque de dégradation rapide	AC1
	☒ Matériau dégradé	☒ Ponctuelle	☒ Risque faible d'extension de la dégradation	**EP**
			☐ Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			☐ Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		☐ Généralisée		AC2

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

GRILLE D'EVALUATION 6

CRITERE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT

Date du contrôle	27/03/2019
Bâtiment	C
Pièce ou zone homogène	R+15 – Machinerie asc.
Destination déclarée du local	Local technique

Résultat de la grille	Conclusions Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes
EP	**Evaluation périodique**
AC1	Action corrective de premier niveau
AC2	Action corrective de secondniveau

TABLEAU DES CRITERES UTILISES DANS LA GRILLE

PROTECTION PHYSIQUE DU MATERIAU Protection physique étanche Protection physique non étanche ou absence de protection physique
ETAT DE DEGRADATION Matériau dégradé Matériau non dégradé
ETENDUE DE LA DEGRADATION Ponctuelle Généralise
RISQUE DE DEGRADATION LIE A L'ENVIRONNEMENT DU MATERIAU Risque de dégradation faible ou à terme Risque de dégradation rapide Risque faible d'extension de la dégradation Risque d'extension à terme de la dégradation Risque d'extension rapide de la dégradation L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : – les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré ; – la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ET RISQUE DE DEGRADATION LIE A SON ENVIRONNEMENT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES D'UTILISATION DES LOCAUX OU DE LA ZONE HOMOGENE

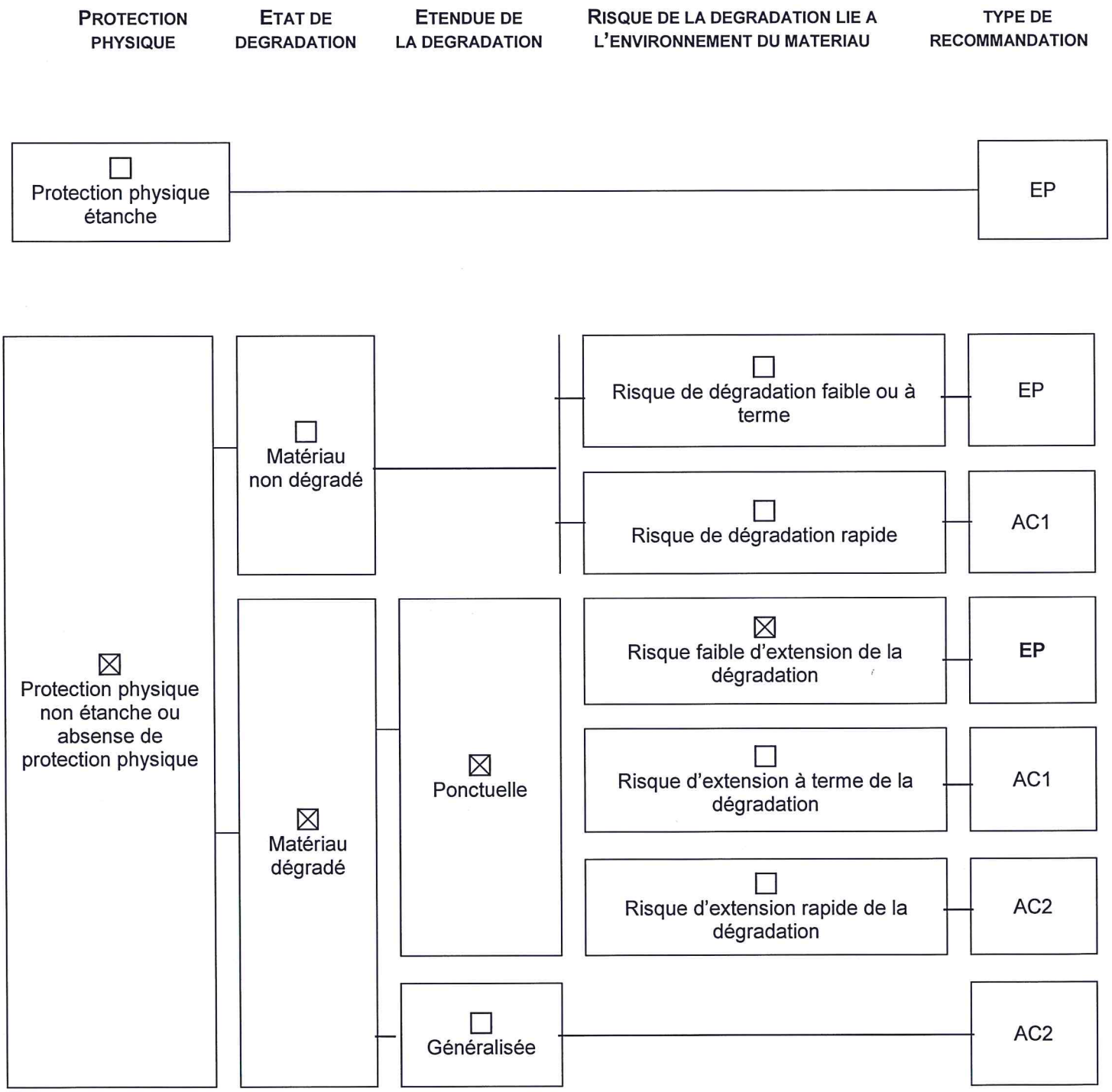

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L. INGENIERIE

ANNEXE 7 – DOCUMENTS ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

S.A.D.E.L. INGENIERIE

MMA ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
DIAGNOSTIQUEUR

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que :

SAS SADEL INGENIERIE
65 Rue Aristide Briand
Nouvel Espace
78130 Les Mureaux

titulaire du contrat N° **110 641 319** « Responsabilité Civile Professionnelle Diagnostiqueur» dans le cadre des activités suivantes :

NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES	REALISE PAR L'ASSURE	DONNE EN SOUS-TRAITANCE PAR L'ASSURE
• Constat de Risque d'Exposition au Plomb **(CREP)**	OUI	NON
• Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante	OUI	NON
• Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment	OUI	NON
• Etat de l'installation intérieure de gaz naturel	OUI	NON
• Etat des risques naturels et technologiques	OUI	NON
• Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	NON
• Diagnostic de performance énergétique	OUI	NON
• Mesurage « Loi Carrez »	OUI	NON
• Diagnostic Technique Immobilier loi SRU : Etat apparent solidité clos et couvert Etat des conduites et canalisations collectives ainsi que des équipements communs et de sécurité	OUI	NON
• Etat des lieux relatif à la conformité aux normes de surface et d'habitabilité **(Prêt à taux 0%)**	OUI	NON
• Etat relatif à la présence d'insectes xylophages **(autres que termites)** et parasites dans le bâtiment	OUI	NON
• Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles	OUI	NON
• Diagnostic gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments selon préconisation Décret n°2011-610 du 31 mai 2011	OUI	NON

MMA IARD Assurances Mutuelles d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans cedex 9
Entreprises régies par le code des assurances.

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

MMA
ENTREPRISE

La présente attestation valable pour la période du **01/07/2018 AU 30/06/2019** ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 5 juillet 2018

Pour l'assureur

MMA IARD Assurances Mutuelles d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882
Siéges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans cedex 9
Entreprises régies par le code des assurances

S.A.D.E.L Ingénierie S.A.S – 36/40 rue Montesquieu – 92000 NANTERRE
Tél. 01 71 11 37 84 - Fax 01 71 11 37 83 - e-mail : contact@sadelingenierie.com - Internet : http://www.sadelingenierie.com
APE 7112B - SIRET 408 591 568 00048 - S.A.S au capital de 27 331,20 € - RCS NANTERRE 408 591 568

S.A.D.E.L.
INGENIERIE

BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

Monsieur Julien PHILIPPE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271-1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	21/09/2015	20/09/2020
Amiante avec mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	10/03/2017	20/09/2020

Date : 10/03/2017 Numéro de certificat : 2614538

Jacques MATILLON – Directeur Général

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification.cbau

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense